

# DROITS DE L'ENFANT & NON-DISCRIMINATION

© Gilles Oger



## L'APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS DE L'ENFANT (AFDE)

L'approche fondée sur les droits constitue un cadre conceptuel pour élaborer des politiques publiques et des programmes intégrant la protection et la promotion des droits humains. Basés sur les normes internationales des droits humains, les programmes et politiques issus de cette approche incitent à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissés-pour-compte » et les plus vulnérables.

Dans le cadre d'une approche fondée sur les droits de l'enfant, les programmes mis en œuvre par les acteurs et actrices de la solidarité internationale doivent se centrer sur la réalisation des droits de l'enfant et appliquer non seulement les principes des droits humains, tels que l'universalité et l'indivisibilité, mais aussi les quatre principes directeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant (aussi appelée Convention internationale des droits de l'enfant – CIDE) : la non-discrimination, le droit à la vie, à la survie et au développement, l'intérêt supérieur de l'enfant et le droit à la participation.

Ainsi, les enfants sont des personnes détentrices de droits, actrices de leur propre développement et doivent être soutenues pour les revendiquer et contribuer à leur réalisation. Les débiteurs d'obligations (les Etats) ainsi que les acteurs et actrices responsables (la famille, la communauté, la société civile dont les professionnels de l'enfance, le secteur privé, etc.) sont garants du respect, de la promotion et de la protection des droits de l'enfant en favorisant notamment la création d'environnements et de mécanismes permettant aux victimes de violations de faire respecter leurs droits.

# LA NON-DISCRIMINATION

La non-discrimination est l'un des quatre principes directeurs de la CIDE et un droit à part entière (article 2).

Elle signifie que tous les enfants ont les mêmes droits, quelle que soient leurs caractéristiques (physiques, ethniques, religieuses, etc.) et peu importe « la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions » de leurs parents, représentants légaux ou membres de leur famille.

Les États, en tant que premiers débiteurs d'obligation, et les acteurs responsables, sont ainsi tenus de respecter et garantir les droits de l'enfant, « sans distinction aucune », et de prendre toutes les mesures appropriées pour les protéger contre toute forme de discrimination.

## LES DISCRIMINATIONS PEUVENT SE RÉVÉLER DE DIFFÉRENTES FAÇONS<sup>1</sup>

### DIRECTE

Lorsqu'un enfant est traité différemment dans une situation similaire à celle d'un autre, en raison d'un facteur spécifique (couleur de peau, genre, orientation sexuelle, etc.) ou de la perception/de croyances projetées vis-à-vis de cet enfant.

### INDIRECTE

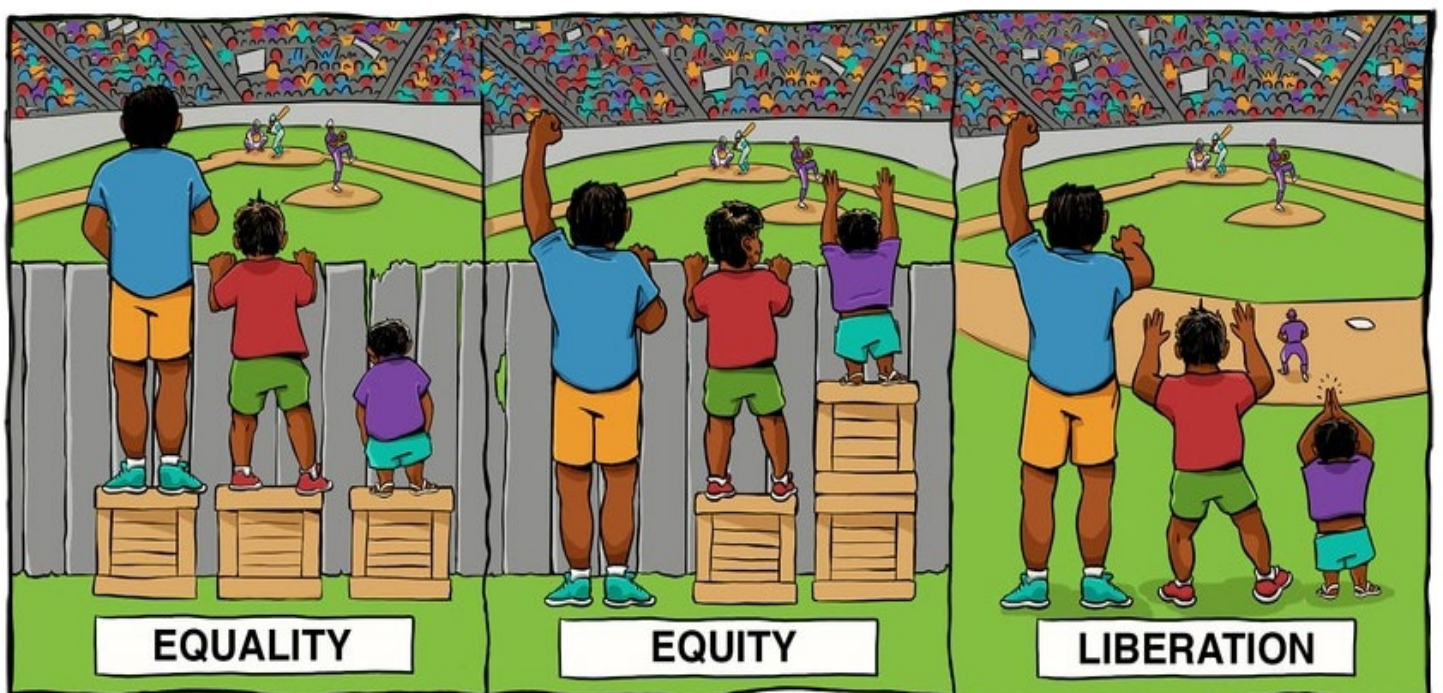
Lorsqu'une situation, en apparence neutre, peut désavantager un enfant plutôt qu'un autre en fonction de ses caractéristiques.

### STRUCTURELLE OU SYSTÉMIQUE

Lorsque ce sont les règles, comportements et normes d'une société qui créent des obstacles pour certains enfants ou groupes d'enfants, en particulier les plus vulnérables et marginalisés.

Les enfants peuvent faire l'objet de discriminations plurielles à leur égard. Celles liées à leur genre, leur âge, leur orientation sexuelle, leur handicap, etc. peuvent donc se superposer.

Les filles sont tout particulièrement visées compte tenu des enjeux spécifiques liés à leur genre au sein de la société dans laquelle elles grandissent (les discriminations se manifestent dans la répartition inégale des tâches domestiques, les mariages et grossesses précoces, leur accès à l'éducation et orientation scolaire, etc.).



Quelles que soient leurs origines ou la façon dont elles sont exprimées, les discriminations ont des effets négatifs sur les enfants, portant atteinte à leur dignité et leur construction psychique et émotionnelle. Ainsi, elles impactent leur épanouissement et la confiance qu'ils et elles s'accordent à eux-mêmes comme à la société en général<sup>2</sup>. Il est donc essentiel que l'ensemble des acteurs et actrices gravitant autour des enfants agissent pour s'assurer de la mise en œuvre du principe de non-discrimination<sup>3</sup>.

Pour cela, et afin d'atteindre l'objectif d'égalité des chances de tous les enfants visé par l'article 2 de la CIDE, il peut être opportun d'appliquer un traitement différencié voire préférentiel pour certains enfants afin de corriger les conséquences et les inégalités engendrées par la discrimination.

Enfin, la mise en œuvre de ce principe dans des projets ou programmes de solidarité internationale implique que toute action ou décision concernant les enfants doit prendre en compte et intégrer les enfants les plus vulnérables et marginalisés.



## LA MISSION DU GROUPE ENFANCE

Le Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement (CHD) rassemble 19 ONG engagées dans la défense des droits de l'enfant à l'international. Réunies depuis 2014, elles partagent la conviction qu'une attention constante et soutenue aux enfants et à leurs droits constitue un levier puissant pour amorcer un cercle vertueux vers l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) et la paix.

Mobilisant les ressources et les expertises de chacun de ses membres, le Groupe Enfance s'est notamment doté d'une mission de renforcement de capacités des acteurs et actrices de la solidarité internationale. Dans ce cadre, il travaille entre autres à la bonne compréhension et à la diffusion, auprès de ses membres, de ses partenaires et d'autres ONG, de l'approche fondée sur les droits de l'enfant. Il a ainsi élaboré une check-list composée de « critères de qualité » pour encourager la mise en œuvre de cette approche tout au long du cycle de projet par les acteurs et actrices de l'humanitaire et du développement.

Par ailleurs, le Groupe Enfance organise régulièrement des échanges de pratiques pour permettre le partage entre pairs de programmes et expériences menés dans différentes régions du monde et dans de nombreux domaines d'intervention. Ces réunions permettent en particulier de travailler collectivement à mieux comprendre l'approche fondée sur les droits de l'enfant et à en améliorer l'opérationnalisation.

Dans la même logique, les fiches de bonnes pratiques contribuent à opérationnaliser l'AFDE à partir d'exemples programmatiques des membres du Groupe Enfance<sup>4</sup>. Elles ne sont pas pour autant des modèles figés dans le temps, mais des expériences qui ont des résultats positifs dans un contexte donné et qui, nous l'espérons, seront reprises, répliquées, retravaillées et approfondies et permettront aux organisations qui souhaitent s'en inspirer de répondre plus rapidement et efficacement, dans le respect des droits de l'enfant, aux difficultés rencontrées sur le terrain.

<sup>1</sup> Sources multiples, dont : Défenseur des droits, « Mieux connaître les discriminations » ; Humanrights.ch, « Les formes de discrimination » ; Les cahiers de SOS Villages d'Enfants, « L'approche par les droits : une boussole pour la protection de l'enfant ».

<sup>2</sup> Les cahiers de SOS Villages d'Enfants, « L'approche par les droits : une boussole pour la protection de l'enfant », septembre 2019.

<sup>3</sup> Voir l'Observation générale n° 18 du Comité des droits de l'homme de l'ONU sur la non-discrimination (1989) : « La jouissance des droits et des libertés dans des conditions d'égalité n'implique pas dans tous les cas un traitement identique », §8 ; voir également §10.

<sup>4</sup> Toutes les fiches pratiques sont disponibles sur le site internet du Groupe Enfance : [www.groupe-enfance.org/fiches-pratiques](http://www.groupe-enfance.org/fiches-pratiques)

# RECOMMANDATIONS

**Le Groupe Enfance estime qu'une approche fondée sur les droits de l'enfant dans le cadre de tout projet de solidarité internationale ou d'action humanitaire garantit la réalisation effective de tous les droits de l'enfant ainsi que des principes directeurs de la CIDE, dont la non-discrimination.**

Aussi, le Groupe Enfance appelle la France à :

**Assurer la mise en œuvre pleine et effective de la priorité donnée aux droits de l'enfant** et à l'approche fondée sur les droits de l'enfant dans la politique de développement et d'action humanitaire de la France, en développant notamment des plans d'actions et des cadres de redevabilité adaptés.

Concevoir et soutenir des projets et programmes mettant en œuvre une approche fondée sur les droits de l'enfant.

**Renforcer la culture aux droits de l'enfant et à l'approche fondée sur les droits de l'enfant** en formant notamment les agents publics et les opérateurs de l'Etat ainsi que le corps diplomatique français à ces sujets afin de permettre une meilleure appropriation et promotion de la CIDE et de participer davantage à l'effectivité des droits de l'enfant dans le monde.

Le Groupe Enfance soutient par ailleurs les recommandations de ses organisations membres en matière de non-discrimination.

## FICHES PRATIQUES



**ANAYA PAHAL  
EDUQUER LES JEUNES  
FILLES  
EN SITUATION  
DIFFICILE**

**INDE**

2020 – 2025 (60 mois)



© VICTORIA ARFI



**PROGRAMME  
CAP JEUNESSE**

**EGYPTE  
PHILIPPINES**

2021 - 2026 (2 PHASES DE 36 MOIS)



© PATRICIA ANN DELA TORRE



**SOS VILLAGES  
D'ENFANTS**

**APPROCHE  
RÉGIONALE POUR LA  
PROTECTION  
DE L'ENFANCE ET DE LA  
JEUNESSE**

**BURKINA FASO  
CÔTE D'IVOIRE  
TOGO**

2021 - 2023 (36 mois)



© ARTEMIS INFORMATION MANAGEMENT SA.

## ANAYA PAHAL EDUQUER LES JEUNES FILLES EN SITUATION DIFFICILE OU VULNÉRABLES

2020 - 2025 (60 mois)



INDE  
Dehli, New Dehli



© VICTORIA ARFI

### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'AFDE vise les causes profondes, immédiates, sous-jacentes et structurelles de la non-réalisation des droits.

GB Road à Delhi compte 80 maisons closes, chacune habitée par 5 à 20 femmes qui ont chacune entre 6 et 8 enfants. Les femmes vivent et travaillent (avec leurs enfants) au deuxième/troisième étage des maisons dans des espaces exigus, derrière des fenêtres grillagées. D'après les rapports d'Action Education, du fait de la profession de leur mère et de la stigmatisation qui y est attachée, les enfants subissent de nombreuses discriminations, violences (physiques, sexuelles et psychologiques) et violations de leurs droits (privation du droit à l'éducation, à la santé).

Souvent nés des rapports avec les clients ou avec les propriétaires des maisons closes, ces enfants reçoivent peu d'amour et d'affection. Les petites filles courent particulièrement le risque de suivre les traces de leur mère et les garçons de devenir proxénètes.

Souvent nés des rapports avec les clients ou avec les propriétaires des maisons closes, ces enfants reçoivent peu d'amour et d'affection. Les petites filles courent particulièrement le risque de suivre les traces de leur mère et les garçons de devenir proxénètes.

### PARTIES PRENANTES/ACTEURS-ACTRICES

- L'AFDE incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissés-e-s pour compte » et les plus vulnérables.
- L'AFDE implique une collaboration avec les autres intervenant-e-s en charge de l'application des droits de l'enfant localement.

### BÉNÉFICIAIRES / GROUPES CIBLES

+ L'ensemble des parties prenantes (mères, proxénètes, propriétaires de maisons closes, enseignants, comité de gestion scolaire, police locale, communauté de quartier, département de l'Éducation et autres ministères stratégiques du gouvernement, organisations communautaires, hôpitaux) ont été interrogées et consultées.

+ GB Road étant particulièrement dangereux, une ONG indienne partenaire – ONG Prayas – a été identifiée pour mener les actions, la mise en réseau et l'influence des parties prenantes locales influentes tandis qu'Action Education consolide ces efforts pour influencer les parties prenantes aux niveaux national et étatique.

### APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leurs rôles en tant qu'acteurs sociaux. Ils sont impliqués et participent à toutes les étapes du projet.
- Les débiteurs d'obligation et les acteurs responsables sont ciblés par le projet et des activités spécifiques sont réalisées auprès d'eux.
- Le projet renforce les capacités des enfants à prendre la parole et à être entendus des décideurs et acteurs responsables sans leur porter préjudice pour revendiquer leurs droits.

En raison de la « fermeture » du quartier de GB Road à toute personne étrangère au quartier, le projet est mis en œuvre par l'organisation partenaire Prayas qui recrute pour ce projet des personnes étant nées dans le quartier uniquement (fils et filles de prostituées ou proxénètes, anciennes prostituées elles-mêmes) afin d'éviter les possibles violences et favoriser la confiance des femmes ainsi que celles des proxénètes. Sans pour autant aller jusqu'à obtenir l'adhésion des proxénètes au projet, il est impératif d'avoir leur aval afin de laisser les mères et les enfants rejoindre le centre.

L'objectif premier du projet Anaya Pahal est d'accompagner les enfants des travailleuses du sexe à accéder à une vie meilleure grâce à l'éducation. Il propose d'accueillir les enfants dans un centre adapté, installé juste à l'extérieur de GB road, de manière à extraire enfants et mère de l'environnement dans lequel ils sont enfermés. **Ce centre, opéré par des professionnels qualifiés, accueille du matin au soir, les enfants dès**

**le plus jeune âge, leur garantit alimentation, soins, protection et éducation et convainc progressivement les mères de déplacer leurs enfants des maisons closes vers des espaces plus sûrs, des internats éloignés de Dehli où les enfants pourront poursuivre leurs études et construire des possibilités d'une autre vie.**

Les mères des enfants sont également encouragées à se rendre régulièrement au centre et à participer aux diverses sessions de sensibilisation. Elles sont progressivement mises en contact avec les programmes d'aide et d'accompagnement proposés par le gouvernement.

L'objectif du projet étant également de lutter contre les discriminations et de favoriser l'insertion/réinsertion de ces jeunes enfants dans la société. Le centre accueille également d'autres enfants en situation de vulnérabilité, issus de différentes communautés.

Sous la surveillance attentive des enseignants et animateurs, **tous les enfants participent aux activités de groupe comme les séances de contes, les jeux de rôle et les pièces de théâtre en parallèle de leurs leçons. Les enfants apprennent ainsi à se connaître, s'épanouissent tous ensemble, sans discrimination.**

Cela leur permet de penser au-delà de leur zone de vie, de voir le monde extérieur et de développer un sentiment de confiance. Il est essentiel que ces enfants aient la possibilité de passer du temps avec des enfants d'autres groupes tout en suivant simultanément un processus structuré de soutien éducatif assuré par un personnel qualifié.

## ÉVALUATION

- Les activités de suivi-évaluation permettent de renseigner les indicateurs du projet afin d'évaluer l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits.
- La redevabilité vis-à-vis des enfants est assurée.

### EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

Les enfants accueillis dans le centre bénéficient d'accès aux services essentiels (nourriture, soins, protection, éducation, loisirs) et de soutien psycho-social.

**Le projet repose sur 3 programmes piliers à destination des enfants :**

**BACK2 BASICS** pour développer un niveau de compétence en lecture, en écriture et en calcul adapté à l'âge grâce à des techniques et des outils simples (gratuits/faibles coûts). Il s'agit également d'une approche globale impliquant les enfants, les parents, les enseignants, les communautés, les organisations communautaires (OBC) et les organes de gouvernance locaux pour un fonctionnement efficace de l'école et de l'accès aux droits.

**LIBERATE SCHOOL** : il encourage les enfants et les jeunes à exploiter leurs atouts pour prendre en charge leur apprentissage et favorise la participation des enfants et des jeunes.

**Les enfants fréquentant le centre sont réservés, habitués à ne pas s'exprimer. Le concept de Parlement des enfants a donc été introduit pour les encourager à participer**

**à des activités de groupe et à exprimer leurs intérêts et sentiments avec les autres. Ce Parlement se réunit deux fois par semaine permet d'aborder des problèmes, comme le maintien de l'hygiène personnelle, la conservation de l'eau, le respect du corps et le consentement, l'accès au service téléphonique de secours, etc. Face aux problèmes échangés, les enfants peuvent se voir confier des responsabilités spécifiques, comme par exemple de surveiller la santé et l'hygiène des enfants du centre. Cela permet aux enfants d'échanger tous ensemble dans un cadre bienveillant.**

**Plusieurs célébrations de journées internationales (journée des droits des filles, journée internationale des droits de l'enfant) permettent de sensibiliser les plus jeunes, et indirectement les mères de famille, aux droits des enfants, y compris l'accès à l'éducation.**

**GOSSIP CIRCLE FOR EMPOWERMENT** : les filles plus âgées qui fréquentent le centre ainsi que les travailleuses du sexe sont invitées à des moments d'échanges et de partage sur les questions liées à leur santé, à leur hygiène ainsi que sur les questions d'évolution sociale liées au genre, au sexe et à la sexualité.

## CAPITALISATION

- Le projet prévoit une capitalisation, y compris sur les bonnes pratiques, en matière de réalisation des droits de l'enfant.

### RÉSULTATS CLÉS (OBTENUS CHAQUE ANNÉE)


- + 20 jeunes filles, en moyenne, poursuivent leurs études
- + 80 enfants sont soutenus par le projet
- + Augmentation du nombre de jeunes femmes/filles scolarisées
- + Emergence de groupes de femmes fortes, conscientes et capables d'exprimer leurs préoccupations
- + Influence des enseignants et des acteurs éducatifs pour une meilleure inclusion des enfants de GB Road
- + Réseautage et plaidoyer pour permettre l'accès des enfants et de leurs mères à leurs droits fondamentaux

### DÉFIS, INNOVATIONS ET LEÇONS APPRIS

- + L'ensemble des résultats n'ont été possibles que grâce à la mobilisation de l'équipe et à la confiance des parties prenantes.
- + La confiance créée avec l'équipe a permis aux travailleuses du sexe de demander de l'appui pour développer d'autres compétences professionnelles.

Changer les mentalités et regards sur ces femmes et leurs enfants est extrêmement lent, mais les changements pour les communautés elles-mêmes à l'intérieur de GB Road sont déjà très présents : les enfants sont en meilleure santé (physique et mentale), plus éveillés, davantage conscients de leurs situations et des possibilités qui leur sont offertes pour sortir de GB Road. Ils ont également une meilleure connaissance de leurs droits. L'évaluation finale du projet, qui prévoira des échanges avec les enfants fréquentant le centre ainsi que leurs mères, permettra de montrer les progrès obtenus en 5 ans et d'envisager une extension du projet à d'autres zones rouges de Delhi.

### DOCUMENTATION PRODUITE

- Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=HLDOyAe4jYk> 
- Booklet de témoignages : Anaya Pahal (disponible sur demande)
- Rapport Annuel 2023 (disponible sur demande)

## PROGRAMME CAP JEUNESSE

2021 - 2026

Phase 1 / 36 mois  
janvier 2021 → décembre 2023

Phase 2 / 36 mois  
janvier 2024 → décembre 2026



EGYPTE & PHILIPPINES



© PATRICIA ANN DELA TORRE

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'AFDE vise les causes profondes, immédiates, sous-jacentes et structurelles de la non-réalisation des droits.

### PRINCIPALE PROBLÉMATIQUE

Dans le cadre de leur insertion économique et sociale, les jeunes font face à plusieurs défis limitant leurs capacités à influencer les politiques et processus de décision communautaires, alors même qu'ils représentent une part grandissante de la population de nombreux pays du Sud en forte croissance démographique. Dans le programme Cap Jeunesse, déployé entre autres aux Philippines et en

Égypte, le genre et le handicap ont respectivement été identifiés comme des facteurs de discrimination limitant l'insertion sociale et économique des jeunes et nécessitant une action ciblée.

### OBJECTIF DU PROGRAMME

Promouvoir le pouvoir d'agir des adolescent·es (12 à 14 ans) en favorisant une insertion holistique et inclusive.

### PARTIES PRENANTES/ACTEURS-ACTRICES

- + L'AFDE incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissé·e·s pour compte » et les plus vulnérables.
- + L'AFDE implique une collaboration avec les autres intervenant·e·s en charge de l'application des droits de l'enfant localement.

#### BÉNÉFICIAIRES / GROUPES CIBLES AUX PHILIPPINES

+ 195 lycéen·nes, 97 professionnel·les et 10 salarié·es du partenaire d'Asmae formé·es aux violences basées sur le genre (VGB)

+ 4 158 lycéen·nes sensibilisé·es contre les VBG

#### EN ÉGYPTE

+ 41 jeunes en situation de handicap ont suivi une formation pré-professionnelle

+ 31 jeunes ont donné des sensibilisations sur le handicap

+ 109 enseignant·es formé·es aux pratiques pédagogiques inclusives

- + 19 salarié·es des partenaires renforcé·es
- + 470 parents, enseignant·es et responsables communautaires sensibilisé·es aux droits des personnes handicapées

#### PRINCIPAUX PARTENAIRES

Aux Philippines, Asmae agit avec l'association Gems Heart Outreach Development Incorporated, 4 lycées et le ministère de l'Éducation. En Égypte, Asmae agit avec deux organisations de la société civile égyptienne (BASMAT AMAL et KAYAN) en collaboration avec les ministères de la Solidarité et de l'Éducation.

### APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- + Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leurs rôles en tant qu'acteurs sociaux. Ils sont impliqués et participent à toutes les étapes du projet.
- + Les débiteurs d'obligation et les acteurs responsables sont ciblés par le projet et des activités spécifiques sont réalisées auprès d'eux.
- + Le projet renforce les capacités des enfants à prendre la parole et à être entendus des décideurs et acteurs responsables sans leur porter préjudice pour revendiquer leurs droits.

Asmae met en œuvre une stratégie d'intervention intersectorielle en appui aux acteurs locaux responsables de la réalisation des droits des enfants. Cette approche comporte un renforcement des capacités organisationnelles et techniques des partenaires communautaires, des professionnel·les de l'éducation et de l'action sociale au niveau déconcentré, ainsi qu'un plaidoyer au niveau institutionnel et une action en synergie avec les autres acteurs et ONG sur le terrain.

L'approche méthodologique d'Asmae concernant les activités d'insertion économique et sociale des jeunes consiste à associer aux formations techniques (compétences en lien avec un métier), des séances d'accompagnement psychosocial et de renforcement des compétences de vie (prise de décision, résolution de problèmes, gestion du stress et des émotions, communication, confiance en soi).

Cet accompagnement holistique aide les jeunes à développer leur résilience et à se préparer à vivre de façon autonome et responsable dans des contextes de vulnérabilité accrue par les discriminations et violences basées sur le genre ou le handicap. Un accès à des programmes d'enseignement des compétences de base (lecture, écriture, calcul) est également favorisé.

Par ailleurs, la participation des jeunes est au cœur de la stratégie. Dans les projets du programme Cap Jeunesse, enfants et jeunes sont considérés et renforcés dans leurs rôles d'acteurs sociaux et leur participation est indispensable à l'atteinte des objectifs. Aux Philippines, les 195 jeunes formé·es sur les VBG ont mené une campagne de sensibilisation sur le sujet auprès de plus de 4 000 élèves des établissements scolaires partenaires. En Égypte, un comité de 31 jeunes s'est composé pour mobiliser la communauté sur les droits des

personnes en situation de handicap. Les activités d'accompagnement psychosocial sont aussi construites et co-animées avec les jeunes. Enfin, les débiteurs d'obligations et les acteurs responsables dans l'environnement des enfants sont ciblés directement par ce programme. Aux Philippines par exemple, 68 représentant.es du gouvernement ont suivi des formations au référencement des

victimes de violences ainsi qu'à l'élaboration de politiques publiques pour l'élimination des VBG. En Égypte, les établissements scolaires et les organisations à base communautaires (OBC) partenaires ont été amenées à élaborer une politique de protection de l'enfance adaptée aux enfants en situation de handicap afin de renforcer l'inclusivité de l'environnement des enfants.

## ÉVALUATION

- Les activités de suivi-évaluation permettent de renseigner les indicateurs du projet afin d'évaluer l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits.
- La redevabilité vis-à-vis des enfants est assurée.

### PERTINENCE

Aux Philippines, la pertinence du projet a été assurée par la réalisation d'une étude sur plus de 1 700 élèves identifiant la prégnance des VBG dans les lycées manilènes. En Égypte, l'évaluation finale de la phase 1 du projet a souligné les résultats positifs des formations proposées aux jeunes en situation de handicap, améliorant leur autonomie et leurs compétences de vie. Par ailleurs, ces projets sont mis en œuvre au sein d'établissements scolaires et de formation dans lesquels les normes et discriminations sont certes exacerbées, mais qui constituent des lieux privilégiés pour favoriser une culture sensible au genre et à l'inclusion.

### EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

Les ressources investies et les activités menées ont eu des résultats démultipliés grâce au choix des publics ciblés. En Égypte, le choix de former et d'accompagner les professionnel.les de l'éducation directement a permis de toucher un nombre important d'élèves en situation de handicap. De même, aux Philippines, le choix de former 195 lycéen.nes pour mener une campagne de lutte contre les VBG dans leurs établissements respectifs a permis d'atteindre 4 158 jeunes in fine.

### VIABILITÉ/DURABILITÉ

En agissant au plus près des débiteurs d'obligations et des acteurs responsables par le renforcement des capacités des acteurs locaux et des professionnel.les et la collaboration avec les autorités locales et nationales, Asmae garantit la durabilité de ses actions. Aux Philippines, grâce à son travail avec les acteurs publics pour initier des changements institutionnels plus larges, Asmae est désormais membre officiel du sous-cluster sur les VBG au niveau national et également membre du Comité local de Manille contre la traite et les violences faites aux femmes et aux enfants.

### COHÉRENCE

Les objectifs du programme Cap Jeunesse entrent en résonance avec le contexte politique des pays d'intervention. En Égypte, la période post COVID a été marquée par une volonté du Gouvernement d'investir dans la lutte contre le chômage des jeunes à laquelle le projet répond en facilitant l'accès à l'emploi des plus vulnérables. Aux Philippines, le projet fait écho à l'adoption, ces deux dernières années, de deux lois sur la protection de l'enfance dont l'une porte sur les violences sexuelles. En outre, la diversité de structures partenaires d'Asmae (OBC, Etats, autorités locales, structures scolaires et de formations) vise aussi à garantir la complémentarité et cohérence des actions menées. Enfin, Asmae assure la cohérence inter-pays interne au programme grâce à l'élaboration d'un processus et d'outils de suivi-évaluation communs.

## CAPITALISATION

- Le projet prévoit une capitalisation, y compris sur les bonnes pratiques, en matière de réalisation des droits de l'enfant.

### DÉFIS, INNOVATIONS ET LEÇONS APPRIS

Malgré un lancement affecté par le COVID-19 (fermeture des écoles et conséquences économiques), le programme a contribué efficacement à renforcer le pouvoir d'agir des adolescent.es grâce au développement conjoint de compétences professionnelles et psychosociales, associé à la promotion de leur participation comme acteur.ices du programme et de leurs communautés.

### DOCUMENTATION PRODUITE REPRODUCTIBILITÉ ET ADAPTABILITÉ

Le principal outil de capitalisation de Cap Jeunesse consiste en des groupes de travail inter-pays thématiques favorisant un échange de pratiques et de savoirs afin de renforcer notre expertise interne. Une fiche de capitalisation sur la Formation et l'Insertion Professionnelle est née de ces échanges. Une mission croisée en Égypte a aussi permis des interactions en présentiel pour poursuivre cet apprentissage collectif.

## APPROCHE RÉGIONALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

2021 - 2023 (36 mois)

 SOS VILLAGES D'ENFANTS



**BURKINA FASO**  
régions des Hauts-Bassins et du centre  
**CÔTE D'IVOIRE**  
District d'Abidjan et région Sud-Comoé  
**TOGO**  
Régions Maritime, des Savanes et de Kara



### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'AFDE vise les causes profondes, immédiates, sous-jacentes et structurelles de la non-réalisation des droits.

Au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Togo, les violations des droits de l'enfant restent élevées, dans des pays caractérisés par une population majoritairement jeune. Les trois pays sont en effet situés dans le dernier quart des principaux classements mondiaux établis sur le respect des droits de l'enfant. La région compte également une prévalence du mariage d'enfants la plus élevée au monde,

avec 37% des filles qui y sont mariées avant l'âge de 18 ans, et un quart des filles qui sont victimes d'excision et de mutilations génitales. Dans ce contexte, le genre ayant été identifié comme un facteur discriminant, le projet vise à renforcer la réalisation des droits de l'enfant et assurer leur protection, en intégrant de manière transversale une approche par le genre aux activités du projet.

### PARTIES PRENANTES/ACTEURS-ACTRICES

• L'AFDE incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissé-e-s pour compte » et les plus vulnérables.  
• L'AFDE implique une collaboration avec les autres intervenant-e-s en charge de l'application des droits de l'enfant localement.

Un partenariat a été noué avec l'ONG française Equilibres & Populations (Equipop), spécialisée sur les enjeux de genre et de promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive, qui a apporté une expertise technique en continu sur le projet et a participé au renforcement des capacités de trois catégories d'acteurs :

- 1 les équipes de SOS Villages d'Enfants dans les trois pays d'intervention, au niveau stratégique et opérationnel ;
- 2 les acteurs communautaires (les Groupements villageois d'Epargne et de Crédit - GVEC -, les Comités de protection de l'Enfant, les clubs d'enfants) ;
- 2 le personnel des dispositifs de prise en charge alternative (une maison de transit et un foyer de jeunes filles).

### APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

• Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leurs rôles en tant qu'acteurs sociaux. Ils sont impliqués et participent à toutes les étapes du projet.  
• Les débiteurs d'obligation et les acteurs responsables sont ciblés par le projet et des activités spécifiques sont réalisées auprès d'eux.  
• Le projet renforce les capacités des enfants à prendre la parole et à être entendus des décideurs et acteurs responsables sans leur porter préjudice pour revendiquer leurs droits.

L'intervention d'Equipop s'est déroulée en plusieurs étapes :

- 1 La formation des acteurs du projet au niveau managérial, opérationnel et communautaire sur les enjeux de genre ;
- 2 L'intégration d'indicateurs sensibles au genre de manière transversale à toutes les activités du projet ;
- 3 La mise en place de plans d'actions genre propres à chaque pays. Les plans d'action ont visé trois catégories d'acteurs en contact direct avec les enfants et jeunes, ainsi que les enfants eux-mêmes via les clubs d'enfants :

**+ Les groupements communautaires** contribuant à la protection des enfants et à la promotion de leurs droits tels que les clubs d'enfants, les Comités de protection de l'enfant, les GVEC, ou encore le Parlement des femmes. Les outils de formation sur les droits de l'enfant à destination de ces acteurs ont été renforcés, en y intégrant une approche sensible au genre. En outre, des points focaux genre ont été identifiés au niveau communautaire.

**+ Les familles** participant à des sensibilisations sur les pratiques parentales essentielles ont bénéficié de formations sous le prisme de l'approche fondée sur les droits de l'enfant et d'une approche sensible au genre.

**+ Les acteurs des dispositifs de prise en charge alternative**, mis en place par le projet tels que les maisons de transit accueillant les enfants en situation de grande vulnérabilité, et le foyer d'accueil de jeunes filles victimes de pratiques culturelles néfastes, ont été formés sur la prise en charge des enfants victimes de violences basées sur le genre.

#### FOCUS SUR LES CLUBS D'ENFANTS

La participation active des clubs d'enfants aux activités du projet a permis un plus grand engagement des enfants dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Sur la question du mariage précoce par exemple, les filles sensibilisent leurs parents pour que soit respecté l'âge légal du mariage et les clubs d'enfant font remonter les cas de filles victimes de pratiques culturelles néfastes aux

Comités de protection de l'enfant. La participation des clubs d'enfants a été favorisée par l'implication des différents acteurs (leaders communautaires, corps enseignant, organisations à bases communautaires, Comités de protection de l'enfant, repré-

sentant.es des parents) autour du projet d'animation des clubs d'enfants, ce qui a facilité la gestion et le traitement de cas de violation des droits de l'enfant.

## ÉVALUATION

- Les activités de suivi-évaluation permettent de renseigner les indicateurs du projet afin d'évaluer l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits.
- La redevabilité vis-à-vis des enfants est assurée.

Afin de répondre au principal objectif du programme qui est de renforcer la réalisation des droits de l'enfant en améliorant la prise en charge et la protection des filles et garçons en situation de vulnérabilité, l'intégration de l'approche genre a été identifiée comme un enjeu clé et a mobilisé un budget dédié au recrutement d'une expertise genre. Un des principaux changements permis par le projet est le renforcement des liens de solidarité entre les enfants des clubs d'enfant. Plusieurs exemples illustrent cela :

✚ Une jeune fille membre du club d'enfants a confié à ses camarades qu'elle souffrait d'une surcharge de travaux domestiques ayant un impact négatif sur la poursuite de ses études. Les enfants du club ont fait remonter cette information auprès du Comité de Protection de l'enfant qui s'est chargé ensuite de sensibiliser les tuteurs de la jeune fille.

✚ Les membres du club d'enfants ont constaté l'absence d'une de leur camarade âgée de 13 ans victime de mariage précoce. Ils ont alerté le corps enseignant qui est intervenu auprès des

leaders communautaires, lesquels sont ensuite intervenus auprès des parents afin de les sensibiliser sur les méfaits du mariage précoce, ce qui a permis à la jeune fille de poursuivre sa scolarité.

Les garçons sont quant à eux davantage conscients des pratiques culturelles néfastes qui pèsent sur les filles. Au sein des clubs, il y a une plus grande mixité entre les filles et les garçons et une plus grande aisance à prendre la parole et à aborder les enjeux liés aux stéréotypes de genre.

En outre, cette bonne pratique est cohérente avec les autres interventions menées dans le cadre du projet. En effet, tout au long du projet l'« empowerment » des femmes a été un enjeu majeur. Au sein des GVEC par exemple, les femmes n'ont pas seulement acquis une autonomie financière, mais jouissent d'une plus grande notoriété au sein de leurs communautés. Elles prennent plus aisément la parole, et occupent des fonctions dans de nombreuses instances communautaires : chefferie de quartier, présidence des associations de parents d'élèves, comité des GVEC, coopératives, etc.

## CAPITALISATION

- Le projet prévoit une capitalisation, y compris sur les bonnes pratiques, en matière de réalisation des droits de l'enfant.

La réussite de l'intégration d'une approche transversale genre dans le cadre du projet ARPEJ a été possible grâce à la forte volonté politique de SOS Villages d'Enfants et l'engagement des acteurs du projet aux niveaux stratégique, opérationnel et communautaire, en y intégrant la participation active des enfants.

De plus, les missions d'appui ainsi que les échanges en distanciel du partenaire Equipop, expert dans les approches genre et féministes, ont permis d'accompagner techniquement les équipes dans l'intégration transversale du genre dans les différentes activités du projet.

En outre, certaines des leçons apprises permettront une amélioration de cette approche, notamment en favorisant une participation plus active des hommes au sein des groupements communautaires qui sont à majorité féminine ; en mettant en place des stratégies plus adaptées pour lutter contre les stéréotypes de genre, dans des contextes dans lesquels existent des tabous à aborder cette thématique.

Enfin, en élargissant le panel des thématiques abordées pour prendre en considération les aspects en lien avec les droits sexuels et reproductifs, chez les adolescent.e.s, leurs parents, de même que les professionnels qui côtoient les enfants (éducateurs, soignants, etc.).